

Affaire 01-261224

Report d'approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 12 décembre 2024

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 21 décembre 2024 (faute de quorum lors de la séance du 21 décembre 2024 dont convocation a été faite le 17 décembre 2024) et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de : 11

Absents: 12

Procurations: 06

Total des votes: 17

Secrétaire de séance : Emilie NALEM



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VINGT SIX DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre le VINGT SIX DÉCEMBRE à DIX-HUIT HEURES le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS: Johnny PAYET Maire — Sabine IGOUFE 1 ère adjointe — Jean-Yves FAUSTIN 2 ème adjoint — Mylène MAHALATCHIMY 3 ème adjointe — Joan DORO 4 ème adjoint — Gina DALLEAU 5 ème adjointe — Jean-Claude DAMOUR 6 ème adjoint — Marie-Héliette THIBURCE 7 ème adjointe — Alain RIVIERE conseiller municipal — Emilie NALEM conseiller municipal — Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S): Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal - Micheline CLAIN conseillère municipale - Érick BOYER conseiller municipal – Sabrina HOARAU municipale – Joseph conseillère CHEVALIER conseiller municipal - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale - Yannick BOYER conseiller municipal - Sylvie LEGER conseillère municipale - Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale

PROCURATION(S): Sandra GRONDIN conseillère municipale à Johnny PAYET — Mickaël PAYET conseiller municipal à Joan DORO — Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale à Mylène MAHALATCHIMY — Elisabeth BAGNY conseillère municipale à Gina DALLEAU — Victorien JUSTINE conseiller municipal à Jean-Yves FAUSTIN — Mélissa MOGALIA conseillère municipale à Héliette THIBURCE

Affaire 01-261224

Report d'approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 12 décembre 2024

Présentation générale et contexte

Entendu l'exposé du maire il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 12 décembre 2024 lors d'une séance ultérieure.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à l'UNANIMITÉ des membres présents et représentés,

- APPROUVE le report de l'approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 12 décembre 2024,
- AUTORISE le Maire, ou en son absence l'élu délégué, à effectuer les démarches y afférentes.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,

e Maire,

Johnny PAYET